



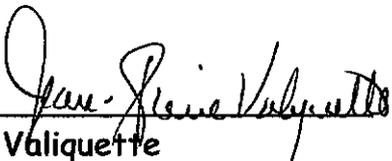
AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général, que le Règlement numéro 414-12 décrétant l'ajout de pouvoirs et d'obligations au directeur général a été adopté par le conseil municipal le 9 octobre 2012.

Toute personne intéressée peut consulter ledit règlement au bureau du Directeur général au 8, chemin River, Cantley (Québec), durant les heures normales de bureau.

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 12^e jour du mois d'octobre deux mille douze.



Jean-Pierre Valiquette
Directeur général